



Problème lorsque je récupéré ma fille

Par **LAURENT77240**, le **09/05/2015** à **18:37**

Bonjour je suis pere d une fille de 11ans que j ai eu avec mon ex femme. Je l ai un week end sur deux et la moitié des vacances. Cela fait deux fois que je récupéré ma fille dont une fois pour une semaine de vacances sans son sac de vêtements ni produits de corps, alors que je verse une pension alimentaire a mon ex femme. Celle ci me rétorque au elle n en est obligée et que c est a moi de lui en acheter. Est elle vraiment dans ses droits? J ai déjà déposé une main courante et envisage de déposer plainte pour négligence. L agent de police qui a pris ma déposition qui est une femme a trouve l attitude de mon ex-femme aberrante

Merci de vos réponses